

**Rapport de la Commission des finances du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains
chargée de l'examen du préavis PR13.34PR
concernant
la 2ème série de compléments au budget 2013**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 11 et le 18 novembre 2013 et a traité le préavis PR13.34R concernant la 2^{ème} série de compléments au budget 2013.

La délégation municipale était composée de Monsieur le Syndic Daniel von Siebenthal ainsi que de Monsieur Pierre Meyer, chef du Service des Finances. Ils ont répondu à l'ensemble des questions de la Commission, qui a apprécié les clarifications et les compléments d'informations apportés.

Le total des compléments demandés porte sur Fr. 960'300.- de charges supplémentaires.

Quelques précisions ont été demandées à Monsieur le Syndic et la Commission a reçu les réponses suivantes à ses questions :

Administration générale

101.3175	La collection Louis Vuille comprend divers dessins, gravures et cartes postales d'entreprises locales.
110.3011	Engagement d'une personne en 2013 pour renforcer le greffe. Le montant du crédit correspond au salaire sur 4 mois.
130.3092	Le processus de remplacement du chef du service RH a été externalisé. Le budget annuel pour ce poste est basé sur la moyenne des années précédentes et ce cas particulier ne pouvait être prévu d'avance, l'actuel titulaire du poste ayant fait valoir son droit à la retraite après l'établissement du budget 2013.

Urbanisme et bâtiments

344.3141.01	Ce poste concerne plusieurs immeubles d'âge similaire, avec des équipements électroménagers arrivant en bout de course simultanément.
355.3141.01	Le système de drainage choisi lors de la construction du terrain est inadapté et doit être remplacé.
425.3185.03	Financement d'un mandat externe destiné à travailler sur la partie « collectivité publique » du PQ « Aux Parties », afin d'optimiser l'utilisation du sol.

Travaux et environnement

320.3142.01	Les arbres à abattre dans le Parc Piguët sont malades et dangereux.
465.3141	Le chlorure ferrique est utilisé à la STEP pour la déphosphatation.
466.3811	La diminution de l'attribution au fonds maintient l'équilibre des comptes 465 et 466.

Jeunesse et cohésion sociale

516.3188	Augmentation des transports liée, entre autres, à la disponibilité des salles de gymnastique.
----------	---

Police et sports

170.3109	La Municipalité a décidé le 25 janvier 2012 de couvrir le déficit de la manifestation jusqu'à hauteur de 50'000 frs. Finalement, ce ne sont que 27'000 frs de déficit qui ont été pris en charge.
171.3161	Les honoraires d'avocat ont été pris en charge par la société anonyme. Le loyer facturé par la SA à la commune a été augmenté pour couvrir cette dépense.
607.3185	Concerne le personnel pour la réception de la police.

Conclusions :

Estimant avoir reçu toutes les informations nécessaires, constatant qu'il n'était pas possible de prévoir ces charges lors de l'établissement du budget de l'année en cours, la Commission des finances, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le préavis PR13.34PR, tel que présenté par la Municipalité.

Pour la commission des finances

Roland Villard

